

1.1 Santé

En 2015, le budget alloué à la santé représente 5,5% du budget de l'Etat, soit 207,1 milliards, en hausse de 24,8% par rapport à 2014. Plusieurs programmes sont mis en œuvre et bénéficient des financements extérieurs. Les actions menées sont axées sur : (i) la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ; (ii) la lutte contre la maladie et la promotion de la santé ; (iii) la viabilisation des districts de santé.

1.1.1 Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent

En matière de santé de reproduction, les interventions ont concerné : (i) l'assistance aux femmes enceintes lors des accouchements ; (ii) l'amélioration de la couverture vaccinale ; (iii) la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

1.1.1.1 Santé de la mère

Dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle et infanto-juvénile, les actions menées en 2014 ont porté sur : (i) le renforcement des capacités de 2 629 personnels en santé de reproduction ; (ii) l'assistance pour l'accouchement de 299 826 femmes enceintes par un personnel qualifié, soit 68,4% des accouchements ; (iii) la construction de 06 pavillons «mère et enfant» et l'équipement de 13 pavillons; (iv) l'équipement de 13 salles d'accouchement et la réhabilitation de 02 maternités ; (v) l'équipement de 61 Centres de santé intégrés en blocs opératoires, banques de sang, boîtes d'accouchements, lits et berceaux ; (vi) l'acquisition des pilules, préservatifs, contraceptifs injectables, implants et dispositifs intra-utérins pour une meilleure offre de service de planning familial ; (vii) la réparation gratuite des fistules obstétricales chez 80 femmes ; (viii) la création d'un centre de réparation des fistules obstétricales à l'Hôpital Protestant de Ngaoundéré. Par ailleurs, les femmes enceintes continuent de recevoir gratuitement le traitement préventif intermittent de paludisme et le vaccin contre le tétanos lors des consultations prénatales.

1.1.1.2 Programme Elargi de Vaccination

En 2014, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs que sont le Penta3 et le vaccin anti-rougeoleux (VAR), ont été respectivement de 86,7% et 80,4% contre 88,6% et 83,2% en 2013. Pour ce qui est de la gestion des vaccins, d'importantes pertes par antigène ont été enregistrées au niveau national : BCG (28,9%), VAR (25,6%) et Vaccin anti amaril (23,2%).

La surveillance épidémiologique a permis de recenser 05 cas de poliomyélite dans 04 districts de santé et 09 cas de fièvre jaune qui ont été tous suivis de riposte. Par ailleurs, des épidémies de rougeole ont été signalées dans 43 districts de santé du Littoral et de l'Extrême-Nord et des ripostes ont été également menées.

Au premier semestre 2015, les couvertures vaccinales des antigènes traceurs Penta3 et VAR ont été respectivement de 75% et 71,1% contre 79,2% et 78,7% à la même période de 2014. S'agissant de la surveillance épidémiologique, 11 cas de méningites bactériennes pédiatriques ont été notifiés et 09 cas de diarrhées positifs au rotavirus détectés.

Tableau 1: Evolution de la couverture vaccinale (en %)

Antigènes	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} semestre 2015
BCG	80,3	81,5	82,1	74,3	71,0
POLIO 3	80,3	85,0	88,0	79,1	82,4
VAR	76,0	81,8	83,1	80,4	71,1
VAT2+	76,3	72,6	61,7	63,7	55,7
VAA	75,4	80,1	82,8	79,7	68,3
Penta3	82,2	85,2	88,6	86,7	75,0

Source: MINSANTE

N.B. : VAR = rougeole ; VAT2+= antitétanique pour femmes enceintes ; VAA = fièvre jaune ; Penta³=combinaison de plusieurs antigènes (Hépatite B-Hib-DTC3)

1.1.2 Lutte contre la maladie et promotion de la santé

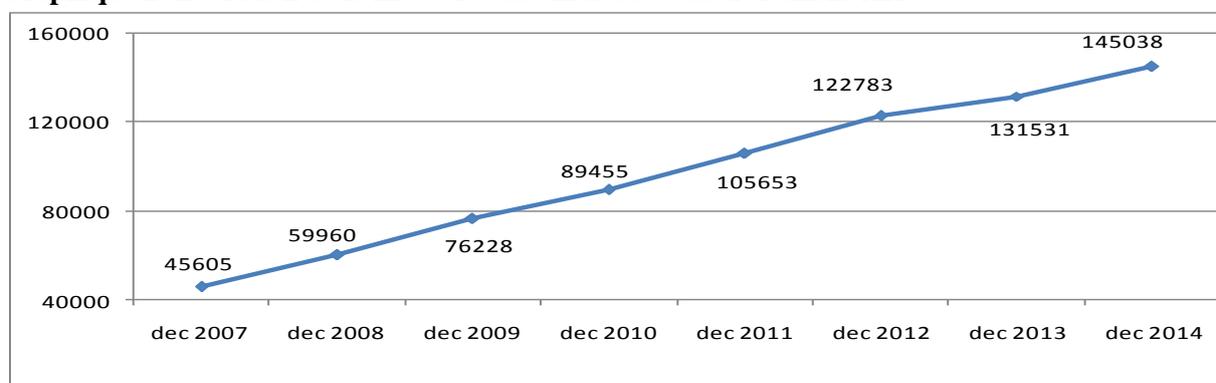
1.1.2.1 Sida

En 2014, les nouvelles infections à VIH dans la population totale sont estimées à 58 630, soit 44,1% des hommes et 55,9% des femmes. Sur 667 770 personnes testées au VIH/sida, 32 095 ont été déclarées séropositives, soit un taux de prévalence de 4,8%. Quant au diagnostic et à la prise en charge, 12 763 cas d'IST ont été diagnostiqués et traités grâce aux ONGs CAMNAFAW et Care.

Sur 476 477 femmes enceintes testées au VIH, 31 112 ont été déclarées séropositives, soit un taux de prévalence de 6,3% contre 4,7% en 2013. Sur les 31 112 femmes enceintes séropositives, 22 297 ont reçu un protocole antirétroviral parmi lesquelles 10 599 ont été mises sous traitement ARV et 11 698 sous une prophylaxie ARV. Le taux de couverture des femmes enceintes séropositives sous ARV passe de 32,7% en 2013 à 53,5%. Sur les 19 527 maris des femmes enceintes testés, 9% ont été déclarés séropositifs contre 10,1% en 2013. Sur les 10 994 enfants nés de mères séropositives et testés à la polymérase chain reaction, 613 ont été déclarés malades, soit un taux de séropositivité de 5,6%. Sur les 10 718 enfants exposés au VIH à la naissance en 2014, 7 318 ont été mis sous prophylaxie au cotrimoxazole dès l'âge de 6 semaines.

Les activités de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant se sont poursuivies. Dans cette optique, 6 281 prestataires ont bénéficié d'un renforcement de capacité, dont 4 027 ont été formés sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, 1 933 formés sur les prélèvements des « Dry Blood Spot » et 321 sur l'utilisation des compteurs « Cellule Différenciée de type 4 ».

Graphique 1: Evolution de la file active des malades sous traitement ARV



Source : MINSANTE

La file active des personnes vivant avec le VIH sous traitement ARV est passée de 131 531 en 2013 à 145 038 en 2014. Elle comprend 6 099 enfants de moins de 15 ans, 40 659 hommes et 98 280 femmes.

En 2014, 46 152 poches de sang ont été collectées parmi lesquelles 911 se sont avérées positives au VIH. Dans le domaine de la prévention et de la contamination, 38 002 917 préservatifs masculins et 2 469 464 féminins ont été distribués. Le projet américain (*President's Emergency Plan for Aids Relief*) a continué de soutenir le programme de transfusion sanguine.

1.1.2.2 Paludisme

En 2014, le traitement du paludisme grave a été rendu gratuit chez les enfants de moins de 5

ans et subventionné chez les femmes enceintes. La prise en charge du paludisme simple est subventionnée pour les personnes de plus de 5 ans et les femmes enceintes. A cet effet, 1 167 600 tests de diagnostics rapides, 2 335 299 paires de gants et 851 500 doses d'Artésunate-Amodiaquine ont été acquis. Sur financement du Fonds Mondial, 550 000 seringues et 793 143 doses d'Artésunate injectable ont été acquis pour le traitement du paludisme grave.

Pour ce qui est du traitement préventif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes, 3 463 000 comprimés de Sulfadoxine-Pyriméthamine ont été acquis et distribués gratuitement lors des consultations prénatales dans les formations sanitaires. Sur 1 051 804 MILDA disponibles, 330 055 ont été distribuées gratuitement aux femmes enceintes lors des consultations prénatales. Au premier semestre 2015, les capacités de 2 873 prestataires et 709 techniciens de laboratoire ont été renforcées en matière de prise en charge du paludisme.

1.1.2.3 Tuberculose

En 2014, 26 517 cas de tuberculose ont été diagnostiqués dans le système de santé. Parmi les 23 069 malades qui ont fait le test du VIH/SIDA, 37% ont été déclarés séropositifs. Sur la cohorte 2014 des malades notifiés, 24 926 ont été suivis. Parmi ceux-ci, 20 938 ont été déclarés guéris ou le traitement terminé, soit un taux de succès thérapeutique de 84%. Au premier semestre 2015, on a dépisté 13 237 cas de tuberculose. Sur les 11 781 qui ont fait le test de VIH/SIDA, 36% sont co-infectés.

1.1.2.4 Cancer

Les activités du Comité National de Lutte contre le Cancer ont repris en 2014 avec l'aide de l'ONG GAVI. Dans le domaine de la prévention, le comité, en collaboration avec d'autres structures du MINSANTE et des ministères apparentés (MINEDUB, MINESEC, MINPROFF) s'est principalement consacré à la mise en œuvre du projet pilote de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus dans les districts de santé d'Edéa et de Fouban. Ce projet a permis de protéger 14 859 filles de 9 à 13 ans dans ces districts de santé en leur administrant les deux doses de vaccin anti-HPV nécessaires.

Les autres activités menées dans le cadre de ce projet pilote ont porté sur : (i) la sensibilisation des populations sur le cancer du col de l'utérus ; (ii) la formation d'environ 1 000 personnes sur la vaccination contre le cancer du col de l'utérus; (iii) le dépistage gratuit de 694 femmes pour les cancers du col de l'utérus et du sein et, de 315 hommes pour le cancer de la prostate dans les deux districts de santé; (iv) l'élaboration d'un Plan stratégique national de lutte contre le cancer du col de l'utérus.

S'agissant de la prise en charge, le Comité National de Lutte contre les Cancers a acquis en fin d'année 2014, à travers la CENAME, des médicaments anticancéreux pour un montant de 135 millions. Ces médicaments, vendus à des prix subventionnés, permettent de faciliter l'accès des patients à la chimiothérapie dans les villes de Yaoundé et Douala.

1.1.2.5 Onchocercose

L'onchocercose sévit dans toutes les régions du Cameroun. Plus de 10 millions de personnes sont exposées à la maladie, parmi lesquelles 6 millions sont à risque. En 2014, la couverture thérapeutique en zones hyper/méso endémiques a concerné 6 738 252 personnes, soit un taux de couverture de 79,9%. Dans ce cadre, 31 227 042 comprimés de Mectizan et 11 306 037 d'Albendazole ont été distribués. En matière de formation, 430 agents de santé, 1 581 Chefs des aires de santé, 479 formateurs et 43 965 distributeurs communautaires ont été formés.

1.1.2.6 Lèpre et ulcère de buruli

En 2014, le programme de lutte contre la lèpre et l'ulcère de buruli a enregistré 741 cas de lèpre, dont 315 nouveaux cas. La prise en charge de ces malades s'est faite avec l'appui de l'OMS et de l'ONG FAIRMED. Au premier semestre 2015, 193 nouveaux cas de lèpre ont été enregistrés ; ceux-ci viennent s'ajouter aux 624 malades encore sous traitement. La zone de Poli (région du Nord) reste la zone la plus touchée par la pathologie (75% des cas).

L'ulcère de buruli, dont la zone endémique se trouve le long du fleuve Nyong, affiche 126 cas en 2014 contre 164 en 2013. Cette amélioration est liée aux multiples campagnes de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge effectuées par le programme de lutte contre la maladie avec l'appui des ONGs FAIRMED et Médecins sans frontières. Au premier semestre 2015, le programme a enregistré 69 cas, en diminution de 4,7% par rapport à la même période de 2014.

1.1.3 Viabilisation des districts de santé

Elle s'est traduite notamment par le développement des infrastructures de proximité et la densification de l'offre des soins de santé.

S'agissant du développement des infrastructures de proximité, les projets en cours de réalisation en 2015 sont : (i) l'équipement de 118 formations sanitaires en matériel médical, de 17 en énergie solaire et de 52 en forages ; (ii) la réhabilitation de 33 centres de santé intégrés, 9 centres médicaux d'arrondissement, 15 hôpitaux de districts; (iii) la construction de 6 pavillons mère et enfant dont 4 équipés ; (iv) la construction de 13 centres de santé intégrés, 5 centres médicaux d'arrondissement et 12 logements d'astreinte.

La densification de l'offre de soins de santé s'est faite en 2015 à travers : (i) la construction de la banque de sang à l'hôpital régional de Ngaoundéré ; (ii) la réhabilitation du service radiologie de l'hôpital de district de Nguemendouka ; (iii) l'acquisition des appareils de radiologie à l'hôpital de district de Bangangté et d'hématologie à l'hôpital régional de Limbé ; (iv) la mise en service de l'hôpital de référence de Sangmélina, du Centre des urgences de Yaoundé et de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Douala.

Dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, le secteur de la santé bénéficiera du financement des projets ci-après : (i) la construction et l'équipement des centres hospitaliers régionaux dans huit chefs-lieux de régions autres que Yaoundé et Douala ; (ii) la réhabilitation et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et Douala et du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Yaoundé.